

25/02/13

« On peut y remédier »

« CELA A un impact moral sur la population. Et il y a un gros problème financier. Cela à un coût. Et ce n'est pas le même pour toutes les communes », intervient Michel Galmiche. Le maire de Plancher-les-Mines fait partie des élus haut-saônois concernés, directement par la problématique du radon.

Il était donc du coup très intéressé par la réunion de sensibilisation organisée à l'école de la Pologne, à Lure, par le syndicat mixte du Pays des Vosges saônoises.

La soirée était ouverte aux entrepreneurs du bâtiment, aux élus et aux services techniques des collectivités soucieux de parfaire leurs connaissances sur un problème de santé publique à la résonance très inégale.

« Le radon, c'est un gaz radioactif d'origine naturelle. L'homme n'y peut rien. On doit faire avec... », pose en préambule Pascal Doremus, de l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire). Le radon est cancérigène à longue échéance. Il

est des sols qui le laissent plus passer que d'autre. C'est le cas dans une partie de la Haute-Saône. Et ce qui rend la prévention complexe, c'est que deux bâtiments très proches sur la même commune ne seront pas forcément impactés de la même manière.

« Est-ce qu'on peut mesurer avant de construire ? » s'inquiète un élu. Même pas. Puisque les normes et donc la concentration du radon se mesure dans les bâtiments. Faire avec, cela veut dire trouver des solutions techniques pour faire baisser cette concentration quand elle est observée. Et si le radon peut affecter n'importe quel type de bâti, sa mesure est obligatoire dans un secteur sensible comme le nord Franche-Comté tous les dix ans dans les établissements scolaires, sanitaires et sociaux. Là où justement séjournent les publics les plus sensibles. « En Haute-Saône, il y a encore une vingtaine de bâtiments qui dépassent encore (sous-entendu :



■ L'institut de radioprotection a présenté les appareillages pour mesurer le radon.

Photo ER

les seuils) », évoque un représentant de l'ARS (agence régionale de santé). Pas anodin, certes. Mais pas de quoi non plus céder à l'irrationnel. L'exemple de l'école de la Pologne est pour lui pro-

bant. « C'est important de se dire que localement, on peut y remédier ». Comment ? C'est là l'intérêt de faire passer le message auprès des professionnels du bâtiment, les taux baissent via des me-

sures parfois assez simples sur la ventilation, l'étanchéité des dalles. « Il faut bien maîtriser ce qui se passe à l'interface sol-sursol », insiste Pascal Doremus, qui rappelle aussi que « chaque bâtiment est un cas particulier ». Son institut a d'ailleurs présenté aux artisans présents les appareils de mesures disponibles pour mesurer les concentrations. Le Pôle énergie de Franche-Comté met également des appareils et de la documentation à disposition des professionnels. Pour Christophe Valnet de l'ARS, cette sensibilisation des acteurs de la filière BTP revêt un intérêt au-delà des normes imposées pour les bâtiments publics. « Quand l'artisan intervient chez un particulier, il peut conseiller. Il a un rôle de maître d'œuvre. » À eux de relayer un des messages forts de la soirée : « Il ne faut pas aboutir à créer des maisons Tupperware bien isolées mais où la pollution de l'air reste... ».

O.B.